



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériaux de construction

Question écrite n° 15037

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur les suites données au Grenelle de l'Environnement. En effet, un groupe de pilotage propose l'idée d'étiqueter obligatoirement les matériaux de construction et de décoration, notamment quant à leur contenu en polluants volatiles. Il se félicite de cette idée, et souhaiterait connaître les moyens de contrôle envisagés pour rendre pleinement efficace cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15037

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 436

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)